À CONSOMMER SANS MODÉRATION !

Eau potable

Saint-Lô Agglo gère l’eau potable sur la majorité du territoire et est propriétaire de l’ensemble des usines, forages, réseaux et châteaux d’eau du territoire.

Eau potable

Délégation de service public avec Veolia, Saur, STGS, contrats de gérance, services en régie... Si le mode gestion est multiple pour assurer sa compétence "eau potable", Saint-Lô Agglo est propriétaire de l'ensemble des usines, forages, réseaux et châteaux d'eau du territoire.

Saint-Lô Agglo produit de l'eau, mais procède aussi à des achats et imports d’eau en interne et auprès des organismes suivants :

Syndicat de production d’eau du centre Manche (SYMPEC)
Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) de Saint-Sever
Syndicat des Bruyères
Syndicat d’eau de Caumont l’Eventé
Syndicat d’eau Saint-Sauveur-Lendelin

Saint-Lô Agglo exporte de l’eau

en interne pour assurer la desserte de secteurs non pourvus de ressources
en externe pour continuer l’alimentation des anciens territoires (Montmartin-en-Graignes et syndicat de l’Elle)

Des interconnexions sont mises en place avec des syndicats voisins afin d’assurer un approvisionnement continu en cas de soucis sur les ressources.

Le compteur

Chaque abonné est responsable
détérioré, notamment par le gel,
charge. Nous vous recommando
nécessaires.
Il doit être accessible par tous à
remercions de laisser dégagé l'a

Selon la commune, la demande de branchement est à adresser à l’exploitant concerné (voir Carte du service d'eau potable par secteur ci-après).

Pour tout renseignement, n’hésitez pas à nous contacter.

Carte du service d'eau potable par secteur

Juin 2023

Le résea

Sur l’ens
réseau, c
compteu
été répar
enregistr
continu l
et détect
fuites afi
réparer l
canalisat
L’exploita
réalise de
campagn
recherch
fuites par
corrélatio
acoustiqu

**La quali
l'eau**

L’eau mis
distributi
réseau d
potable e
soumise
nombreu
analyses
réalisées
niveau d
ressourc
brute), a
de la pro
(après
traiteme
réseau d
distributi
aux robin

Ces analyses sont réalisées tout au long de l’année par l’Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du contrôle officiel et par l’exploitant dans le cadre de son auto-contrôle. Les résultats des analyses du contrôle sanitaire réalisées par l’ARS font l’objet d’une synthèse transmise chaque année avec votre facture d’eau.

©SAINT-LÔ AGGLO

POUR ENVOYER UN COURRIER

SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS

Siège Tour Agglo

70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h-17h
Samedi et dimanche : Fermé

02 14 29 00 00

Itinéraire

Courriel

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00